



DU 06 JANVIER 2021

Date de la convocation 02-01-2021

Conseillers municipaux en exercice: 19
Votants : 18 Présents : 17 Procurations : 1

Présents : Mesdames ABADIE Muriel, CAZENAVE Sophie, DELFINI Véronique, FRITZ Lydie, MARTELOZZO Martine, POUJAL Françoise, RUBIO Marie-Louise, SAVARD Nathalie.

Messieurs BRISARD Rémy, CANDIARD Thomas, DASSIEU Daniel, DAUBA Romain, GOUZY Christian, KLIMACEK Julien, PERIN René, RAGOT Philippe.

Absents excusés : Madame GARRIGUES Audrey qui donne procuration à Monsieur KLIMACEK Julien.

Absents : Monsieur KLEIN-MEYER Jean-Sébastien.

Secrétaire de séance : Madame DELFINI Véronique.

Début de séance : 18h48

1. Vote et approbation du compte-rendu du mercredi 16 décembre 2020

Vote et approbation du compte-rendu du mercredi 16 décembre 2020 : Unanimité

2. Délibération concernant le transfert des compétences au Syndicat Départemental d'Énergie du Gers

C'est pour un renouvellement pour de nouveau 8 ans. Cela concerne l'entretien et l'électrification de la commune.

Le dernier datait de 2013.

Ils peuvent subventionner des radars pédagogiques.

Précision de René PERIN : Le SDEG peut subventionner une partie de l'éclairage des abris-bus en plus de la Région à 30%.

Question de Françoise POUJAL : il y a un souci par rapport à l'éclairage sur Allée d'Occitanie. Les réverbères sont dans les pins et on n'y voit pas bien.

Réponse de Daniel DASSIEU : On élaguera les arbres quand nous aurons la nacelle.

Précision de Madame la Maire : Un tour du village sera fait pour évaluer les besoins en élagage. Notamment, il y a deux chênes à couper Chemin de l'Aouilleron et un dans le lotissement.

Vote concernant le transfert des compétences au Syndicat Départemental d'Énergie du Gers : Unanimité

3. Délibération pour les concessions du cimetière concernant la répartition 1/3,2/3

Madame la Maire propose de transférer au budget du CCAS les 2/3 des montants des réservations de concessions au cimetière ; Le 1/3 restant sera versé au budget de la commune.

Vote pour les concessions du cimetière concernant la répartition 1/3,2/3 : Unanimité

4. Délibération pour les dons et legs pour le CCAS

Certaines communes peuvent avoir des legs ou des dons. Ces derniers peuvent être versés au CCAS.

Question de Françoise POUJAL : La commune donne-t-elle une subvention au CCAS ?

Réponse de Madame la Maire : Non, le CCAS a son propre budget. La commune peut donner une somme pour une action exceptionnelle ou si le CCAS est en déficit.

Réponse de Françoise POUJAL : Pouvons-nous délibérer à chaque don ?

Réponse de Madame la Maire : Madame la Maire approuve la proposition de Madame POUJAL pour qu'une délibération soit faite à chaque don.



5. Questions diverses

a. L'église

Madame la Maire propose la fermeture de l'Eglise au public suite à un effondrement d'une corniche et à la dangerosité du bâtiment à ce jour, en attendant le passage de l'expert.

Vote : unanimité

Madame La Maire fera donc un arrêté.

b. Stagiaire en communication

Une école en communication a sollicité la mairie pour accueillir une stagiaire par rapport à la communication de la médiathèque. C'est un stage de six mois. C'est pour une jeune fille qui est en 4^{ème} année et elle est de Tournefeuille.

Madame la Maire l'a reçu et propose au conseil municipal des actions qui peuvent être réalisées par la stagiaire comme la communication de la médiathèque, les réseaux sociaux, la communication de la mairie, le site internet, les panneaux publicitaires du village, l'annuaire des professionnels de la commune (artisans, commerces et entreprises), le bulletin municipal, la promotion des associations, la journée des associations du 1^{er} mai 2021.

Vote : Unanimité

c. Dépôt de plainte suite à l'incident du marché

Le 18 décembre 2020, un véhicule a forcé les barrières du marché.

Nous avons déjà discuté de la gravité. Seuls les adjoints ou la Maire peuvent porter plainte. Madame la Maire demande à Madame Lydie FRITZ présente sur les lieux lors de l'incident d'aller porter plainte à la gendarmerie en tant qu'adjointe et témoin.

d. Marché

Paul PAPAIS travaillant un samedi matin par mois a demandé à changer d'emploi du temps. Il demande à ne venir travailler que le vendredi matin. Il s'est donc organisé avec Isabelle CLAUDE et Sylvie GIBEL... pour récolter l'argent des commerçants non sédentaire du marché.

e. Assemblées générales des associations

Pour Ma Pause Gym, Nathalie SAVARD.

Pour le Carreau gascon, René PERIN.

f. Mail reçu en mairie

Madame Nathalie GODIER a demandé un rendez-vous à Madame la Maire suite à un échange sur Facebook. Lydie FRITZ a publié un message en son nom sur le groupe entraide à Pujaudran sur Facebook par rapport à l'association PASS.

L'association PASS est une association créée par Cyril SUEL sur Léguevin. Aujourd'hui une antenne est déclarée à Pujaudran. De ce fait, les trois enfants bénéficiaires de Pujaudran peuvent rester à Pujaudran et ne vont pas à Léguevin.



DU 06 JANVIER 2021

Date de la convocation 02-01-2021

Conseillers municipaux en exercice: 19
Votants : 18 Présents : 17 Procurations : 1

Proposition de Françoise POUJAL : Peut-être faudrait-il travailler sur des tarifs pour le prêt des salles ?

Réponse de Madame la Maire : Il est de tradition que les salles communales soient prêtées gratuitement aux associations de Pujaudran et Madame la Maire n'a pas envie que cela change.

Madame La Maire va recevoir Madame GODIER

g. ARP Foncier

Madame la Maire et Thomas ont appelé Monsieur RIEUSEC, responsable d'ARP Foncier suite à leur recours au tribunal. Ils lui ont demandé d'annuler le recours puisque tous les papiers demandés ont bien été renvoyés par la mairie et que sûrement les courriers avaient dû se croiser.

D'après Monsieur RIEUSEC, c'est un recours préventif. Il va se rapprocher de son avocat pour voir ce qu'il est possible de faire ; sachant que le dossier à constituer par la mairie est très long et très compliqué.

Remarque de Cyril SUEL : Un riverain est inquiet à cause du ruisseau. Ils a peur que tout s'y déverse.

Question de Rémy BRISARD : Comment vont-ils se raccorder au réseau d'assainissement ?

Réponse de Thomas CANDIARD : La Barousse a validé donc s'il y a un souci ce sera à eux qu'il faudra s'adresser.

Thomas regardera s'il retrouve l'avis de la Barousse.

René va aussi se renseigner auprès la Barousse. Il a réunion le 30 janvier.

h. Réunions pour les ruisseaux

René et Rémy iront. C'est le 19 janvier.

Question de Véronique DELFINI : Le ruisseau qui coupe la route de la plaine avant le chemin des bordes est un peu dangereux parce qu'il n'y a pas de muret de protection. Peut-on faire quelque chose ?

Réponse de René PERIN : Des travaux ont déjà été faits et d'autres ne sont pas prévus.

i. CCGT : Commission Développement économique

Certaines commissions vont reprendre en présentiel dont celle pour le développement économique qui aura lieu le 19 janvier à FONTENILLES.

Il y avait eu une demande en Conseil communautaire que toutes les commissions continuent au moins en visio.

j. Activités sportives scolaires hors enceinte

Deux classes souhaitent reprendre les activités sportives dans la salle des fêtes.

Nous avons donc envoyé un mail à la Préfecture qui a répondu que la gendarmerie de l'ISLE-JOURDAIN était la plus habilitée à répondre. Le commandant BARDY viendra demain jeudi 07 janvier en début d'après-midi sur place pour voir ce qui est faisable.

k. Marché

Il est souhaitable de mettre un commerçant de plus sur la place à la place du camion du fromager.

La séance est levée à 19h57, signé et approuvé par le secrétaire de séance

Signé et approuvé par le secrétaire de séance

Madame la Maire
ABADIE Muriel

